Photo : ©iStock/PeopleImages

AGA 2023

Le RIIRS, résolument tourné vers l'avenir

Assemblée générale annuelle
septembre 2023

riirs

Conservez ce cahier pour l'Assemblée générale annuelle

AVIS DE CONVOCATION
AGA - SEPTEMBRE 2023

Conformément à l'article 3.2 des Statuts et Règlements généraux du Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé, vous êtes convoquées à l'Assemblée générale annuelle.

Dates : 26 et 27 septembre 2023

Lieu : Centre de congrès et d'exposition de Lévis
5750, rue J.-B.-Michaud
Lévis, QC G6V 0B2

Tél. : 418 838-3811 ou 1 888 838-3811

Site : www.centrecongreslevis.com

Date limite d'inscription reçues au siège social du RIIRS : 27 août.
Formulaire prévu à cet effet à la page 7.

HORAIRE PROVISOIRE

Assemblée générale annuelle 2023
Centre de congrès et d'exposition de Lévis

Le RIIRS, résolument tourné vers l'avenir

26 septembre 2023	
11 h à 16 h	Inscription
	Dîner libre
14 h 30 à 15 h 30	Conférence
17 h	**Cocktail**
18 h	**Banquet**
	Soirée de gala
	Spectacle

27 septembre 2023	
7 h à 8 h	Déjeuner buffet
8 h 30	Ouverture Assemblée générale annuelle
10 h	Pause santé
10 h 15	Reprise de l'AGA
12 h	Dîner
13 h	Reprise de l'AGA
15 h 30	Fin de l'Assemblée générale annuelle

Veuillez prendre note :

Dû au contexte inflationniste et à la contrainte de notre budget, nous avons retiré les visites touristiques de notre rencontre d'AGA. Nous avons privilégié conserver la soirée reconnaissance pour favoriser le sentiment d'appartenance.

HÉBERGEMENT

Four Points By Sheraton Lévis
Centre de congrès de Lévis
5800 rue J.-B.-Michaud, Lévis QC G6B 0B3

Procédure de réservations :

Chaque participante sera responsable de la réservation et du paiement de sa chambre.
Pour réserver, composer les numéros suivants :
Téléphone : **418 838-0025** ou **1 888-838-0025**

ATTENTION

Lors de la réservation de la chambre, les participantes doivent **OBLIGATOIREMENT** mentionner le nom de l'événement : « **AGA DU RIIRS** » **+** « **LÉVIS CENTRE DE CONGRÈS** » afin de bénéficier du tarif de groupe et des avantages reliés au bloc de chambre du RIIRS. Le bloc de chambres réservé sera maintenu jusqu'au **samedi 26 août 2023**.

Heures d'arrivée et de départ :

À l'arrivée, les chambres seront disponibles dès **15 h** et doivent être libérées à **midi** le jour du départ. Une consigne à bagage pourra être à votre disposition.

Tarifs des chambres

CHAMBRES	TARIF INDIVIDUEL	TARIF DOUBLE	TARIF TRIPLE	TARIF QUADRUPLE
Traditionnelle	179 $*	179 $*	194 $*	209 $*

* Les tarifs sont par chambre, par nuit et sont soumis aux taxes présentement en vigueur au Québec, ainsi que la taxe d'hébergement par chambre par nuit.

À votre disposition :

- Stationnement extérieur sans frais
- Machine à café, sèche-cheveux
- Internet sans fil haute vitesse
- Salle de conditionnement physique
- Piscine-spa extérieure quatre saisons

HÉBERGEMENT

Hôtel L'Oiselière
165 A Route du Président-Kennedy
Lévis, QC G6V 6E2

Procédure de réservations :

Chaque participante sera responsable de la réservation et du paiement de sa chambre.
Pour réserver, composer les numéros suivants :
Téléphone : **418 830-0878 ou 1 866 830-0878**

ATTENTION

Lors de la réservation de la chambre, les participantes doivent **OBLIGATOIREMENT** mentionner le nom de l'événement : « **GROUPE RIIRS** » afin de bénéficier du tarif de groupe et des avantages reliés au bloc de chambre du RIIRS. Le bloc de chambres réservé sera maintenu jusqu'au **mercredi 23 août 2023**.

Heures d'arrivée et de départ :

À l'arrivée, les chambres seront disponibles dès **15 h 30** et doivent être libérées à **11 h 30** le jour du départ.

Tarifs des chambres

CHAMBRES	TARIF INDIVIDUEL	TARIF DOUBLE
1 lit (*Queen ou King*) ou 2 lits (*Queen*)	169 $*	169 $*

* Les tarifs sont par chambre, par nuit et sont soumis aux taxes présentement en vigueur au Québec, ainsi que la taxe d'hébergement par chambre par nuit.

À votre disposition :

- *Déjeuner inclus*
- Stationnement sans frais
- Internet sans fil
- Piscine-intérieure

Vous partez en voyage ?

Avant de faire vos bagages, assurez-vous d'être en santé !

Le produit individuel d'assurance maladie offert par le RIIRS inclut :

- une assurance voyage avec assistance
- une assurance annulation de voyage

Ces protections couvrent les frais engagés lors d'une situation d'urgence résultant d'un accident ou d'une maladie inattendue pendant votre voyage.

Votre médication a changé ? Vous avez subi ou vous prévoyez subir une chirurgie ou des traitements ? Peut-être avez-vous remarqué un changement dans votre état de santé ? Il est important de vérifier la stabilité de votre condition médicale et votre couverture avant de partir. Communiquez avec notre service d'assistance voyage.

Votre état de santé est stable ? Partez l'esprit tranquille et surtout, n'oubliez pas votre brosse à dents !

1 800 363-9050 ou 514 985-2281

beneva

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023
Date limite d'inscription **le 27 août 2023**

INSCRIPTION MEMBRE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____ No de membre : _____

Allergies alimentaires (si oui, spécifiez) : _____

Je serai présente les 26 et 27 septembre 2023 ☐ Coût : 125 $

N.B. Les frais d'inscription comprennent la conférence, le cocktail, le souper banquet, la soirée récréative du 26 septembre, le déjeuner, la pause santé et le dîner du 27 septembre ainsi que les documents.

J'assisterai à la conférence du **26 septembre à 14 h 30** ☐ Gratuit

☐ **J'autorise le RIIRS** à utiliser, à des fins promotionnelles, publicitaires et/ou d'information (réseaux sociaux, site web, Écho du RIIRS, brochure, dépliant ou tout autre support publicitaire.), la/les photos(s) dans lesquelles j'apparais.

INSCRIPTION ACCOMPAGNATEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Allergies alimentaires (si oui, spécifiez) : _____

Cocktail, souper banquet et soirée récréative : ☐ Coût : 100 $ (prix coutant)

Je serai au déjeuner du **27 septembre** ☐ Coût : 30 $ (prix coutant)

J'assisterai à la conférence du **26 septembre à 14 h 30** ☐ Gratuit

☐ **J'autorise le RIIRS** à utiliser, à des fins promotionnelles, publicitaires et/ou d'information (réseaux sociaux, site web, Écho du RIIRS, brochure, dépliant ou tout autre support publicitaire.), la/les photos(s) dans lesquelles j'apparais.

Faire parvenir le formulaire d'inscription (membre et accompagnateur) incluant un chèque **au nom du RIIRS** à l'adresse suivante : 405-1170 boulevard Lebourgneuf Québec QC G2K 2E3

ATTENTION - en cas d'annulation
L'inscription sera remboursée à 75% si 30 jours avant l'instance (jusqu'au 27 août)
AUCUN REMBOURSEMENT à partir du 28 août 2023.

POUVOIRS ET DEVOIRS **DES DIRIGEANTES**

Les postes en élection aux années impaires sont les suivants :

1. Vice-présidente ;
2. Trésorière.

Votre candidature doit être retournée au siège social du RIIRS au plus tard le **2 septembre 2023, 17 h** au siège social du RIIRS au 405-1170 boulevard Lebourgneuf Québec QC G2K 2E3

Description des pouvoirs et devoirs des dirigeantes en élection (conformément aux Règlements généraux aux articles 5.1.2 et 5.1.4).

MANDATS

5.1.2 VICE-PRÉSIDENTE

a) Soutient la présidente dans l'exercice de ses fonctions ;

b) Remplace la présidente en cas d'absence ou d'incapacité d'agir. Elle exerce alors toutes les prérogatives de la présidente ;

c) Remplit un rôle de soutien ainsi que tous les devoirs et les fonctions qui peuvent lui être attribués par le Conseil.

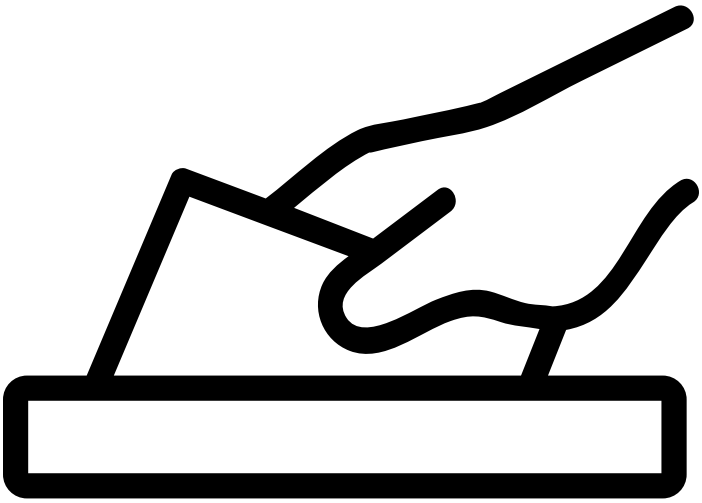

5.1.4 TRÉSORIÈRE

a) S'assure de la garde des fonds du Regroupement et s'assure d'une tenue de livres de comptabilité ;

b) Veille à l'administration financière du Regroupement et peut présenter et donner des explications concernant la proposition de budget annuel au Conseil ;

c) Doit permettre de laisser examiner les livres et comptes du Regroupement par les administratrices ;

d) Remplit tous les devoirs et les fonctions qui peuvent lui être attribués par le Conseil ;

e) Signe tous les documents requérant sa signature.

Pour l'exécution de ses fonctions, la trésorière peut être secondée notamment par la directrice générale du Regroupement qui se verra déléguer l'aspect opérationnel de certaines tâches.

ÉLECTION AUX POSTES DE DIRIGEANTES

Les postes en élection aux années impaires sont les suivants :

1. Vice-présidente
2. Trésorière

Dirigeantes	Nombre de membres	Durée du mandat
Vice-présidente	1	2 ans
Trésorière	1	2 ans

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE DIRIGEANTES

Je pose ma candidature au poste de :

Vice-présidente ☐ Trésorière ☐

Faire un « X » dans le carré correspondant au poste choisi.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Région : _____ No de membre : _____

Signature de la candidate : _____ Date : _____

Signature membre : _____ No de membre : _____

Signature membre : _____ No de membre : _____

Conditions d'éligibilité :

Toute membre régulière du RIIRS est éligible à l'un ou l'autre des postes de dirigeantes.
Une membre peut poser sa candidature à **un seul poste** en élection.
La signature de la membre qui soumet sa candidature doit être appuyée par deux membres en règle du RIIRS et porter, sur le formulaire, la signature de la candidate.

NOTE :

Votre candidature doit être retournée au siège social du RIIRS
Date limite : 2 septembre 2023, 17 h à l'adresse suivante :
405-1170 boulevard Lebourgneuf Québec QC G2K 2E3

DESCRIPTION DES MANDATS **DES COMITÉS**

Selon les nouveaux Statuts et règlements adoptés lors de la dernière AGA, dorénavant seuls les comités de gouvernance relèvent du conseil d'administration dont le comité de surveillance des finances qui est en élection. Les autres comités opérationnels relèvent de la direction générale. Il n'y a donc plus d'élection pour le comité de l'Écho du RIIRS et celui de Promotion et communication. Les membres seront entérinés par le conseil d'administration.

CHAPITRE 11

DESCRIPTION DU MANDAT

11.1 COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

11.1.1 COMPOSITION

Le comité de surveillance des finances se compose de trois membres (#1, #2 et #3) élues par l'Assemblée générale. La trésorière, non membre du comité, demeure disponible pour transmettre les informations aux membres du comité.

11.1.2 ÉLIGIBILITÉ

Toute membre en règle du RIIRS sauf les membres du Conseil d'administration.

11.1.3 CONVOCATION

La présidente du RIIRS convoque le comité de surveillance des finances.

11.1.4 MANDAT DU COMITÉ

- vérifier si les dépenses encourues respectent les politiques adoptées par le Conseil d'administration, les orientations données par l'Assemblée générale annuelle et les Règlements généraux ;
- vérifier la correspondance entre les prévisions budgétaires et le budget réel, demander des explications à la trésorière s'il y a des écarts ;
- préparer et présenter le rapport au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale annuelle ;
- faire un rapport écrit au Conseil d'administration après chaque vérification ;
- exécuter tout autre mandat demandé par le Conseil d'administration ;
- faire une analyse complète des états financiers des régions déterminées par la trésorière du RIIRS.

11.1.5 DURÉE DU MANDAT

Les membres sont élues pour un mandat de deux ans.

Deux membres (#1 et #3) seront en élection aux années impaires et une membre (#2) en élection aux années paires.

11.1.6 RÉUNIONS DU COMITÉ

Un minimum de deux fois par année.

11.1.7 QUORUM

Le quorum du comité est de deux personnes.

11.1.8 PROCÉDURES

La trésorière fournit aux membres du comité les livres comptables, les rapports, états financiers, factures et tout autre document nécessaire pour la vérification.

- identifier les écarts avec les budgets et les postes budgétaires et connaître le correctif s'il y en a eu ;
- justifier les dépenses de représentation du RIIRS en regard des Règlements généraux.

ÉLECTION COMITÉ SURVEILLANCE DES FINANCES

Le RIIRS recherche des candidates intéressées pour ces postes. L'élection se fera lors de l'AGA en septembre 2023. Les membres actuelles des comités sont rééligibles.

Comités	Nombre de membres à élire aux années impaires	Durée du mandat	Réunions annuelles
Surveillance des finances	2/3	2 ans	2 - 3

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE COMITÉ SURVEILLANCE DES FINANCES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Région : _____ No de membre : _____

Signature de la candidate : _____ Date : _____

NOTE :
Votre candidature doit être retournée au siège social du RIIRS
Date limite : 2 septembre 2023, 17 h à l'adresse suivante :
405-1170 boulevard Lebourgneuf Québec QC G2K 2E3

CONFÉRENCE Mardi 26 septembre 14 h 30

Le point sur trois dossiers chauds de la retraite : RRQ, la désindexation et la conciliation travail-retraite.

La conférence vise à présenter trois dossiers d'importance concernant la retraite au Québec. Cette conférence expose, de la manière la plus accessible possible, les principaux éléments au cœur de ces dossiers, permettant du même coup aux membres d'être mieux informés et de participer activement aux débats qui les concernent directement. Une période de questions suivra.

François L'Italien, coordonnateur de l'Observatoire de la retraite et Professeur associé au département de sociologie de l'Université Laval.

Riel Michaud-Beaudry, professionnel de recherche à l'Observatoire de la retraite, est titulaire d'une maîtrise en analyse des politiques de l'Université Laval.

Concours exclusif aux membres des **ordres professionnels et associations** sélectionnés, partenaires de La Personnelle

Sur la route, grâce à La Personnelle!

Courez la chance de gagner l'un des 4 chèques de 1000$!

laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise
Tarifs de groupe. Service unique.

Demandez une soumission :
lapersonnelle.com/concoursoa

Tirages les 19 avril, 17 juillet, 13 septembre et 11 décembre 2023.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle[MD] ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Le concours est exclusif aux membres des ordres professionnels et associations sélectionnés, partenaires de La Personnelle, admissibles au régime d'assurance de dommages souscrit auprès de La Personnelle qui ont obtenu une soumission d'assurance auto ou habitation ou qui détiennent déjà une police d'assurance, du 15 mars jusqu'au 14 avril pour le 1er tirage, 14 juillet pour le 2e tirage, 8 septembre pour le 3e tirage et 5 décembre 2023 pour le 4e tirage. Aucun achat requis. Pour chaque tirage, un chèque de 1 000 $ CA sera remis à la personne gagnante. Les personnes gagnantes doivent répondre à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Le concours est en vigueur au Québec et prend fin le 5 décembre 2023, 23 h 59 (heure de l'Est). Détails et règlement complet accessibles sur lapersonnelle.com/concoursoa